

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 967

Rubrik: Mémoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Socialistes lausannois

(y) A l'heure où l'on disserte sur la nouvelle culture d'entreprise (*), il est de bon ton — et sans doute réaliste — de constater le déclin concomitant des partis et de la culture politique. Dans cette sombre perspective, il importe de mettre en évidence les points d'ancrage philosophiques, historiques, socio-économiques, etc, des différentes formations politiques. Ce besoin de rattachement est sans doute encore plus fortement ressenti à gauche, où le fondement idéologique, la mémoire et le «climat socio-culturel» inspirent et imprègnent l'action militante.

A cet égard, Jean Meylan vient de livrer une contribution utile en retraçant une histoire dont le rappel précis et l'analyse efficace incitent à la réflexion. Sous le titre *Socialistes et Lausannois — Un siècle de cohabitation*, l'auteur fait une

sorte de bilan des vingt-deux législatures avec des élus socialistes au Conseil communal de Lausanne (de 1898 à aujourd'hui, sauf 1910-13), dont douze avec participation à la Municipalité (1934-37 et depuis 1946). L'image donnée par cette histoire passablement mouvementée est celle d'une grande force militante et politique, aussi constante qu'impressionnante dans les années difficiles du Conseil communal, alors élu au système majoritaire (jusqu'en 1949). Moins spectaculaire, le courage n'a pas manqué non plus dans les dernières législatures avec l'effritement de la gauche, en raison directe du déclin du POP qui avait, dans les années 1946-57, davantage d'élus que les socialistes; le PS pour sa part a toujours oscillé entre 26 et 32 élus (sur 100) depuis la guerre.

Lausanne rouge

Evidemment, les deux législatures de Lausanne rouge (1934-37 avec Arthur Maret pour syndic, et 1946-49 avec Pierre Graber) marquent des temps forts dans l'histoire des socialistes lausannois. En bon statisticien, Jean Meylan relève que les deux fois la Municipalité s'est profondément renouvelée (quatre nouveaux sur cinq en 1933), deux sur sept en 1945), et tire implicitement un

parallèle avec 1989 où quatre municipaux sortants sur sept ne se représentent pas.

Il arrive en tout cas que l'histoire se répète: on le voit bien au travers des mouvements divers qui ont agité les socialistes lausannois, avec plusieurs ruptures idéologiques. L'année 1909 demeure sans doute la plus sombre, avec la scission d'une aile droite et des élections désastreuses pour le Parti ouvrier socialiste de Paul Golay et Charles Naine, qui ne recueille que 9,5% des suffrages — le plus mauvais score du siècle. Au chapitre des parallèles faciles, on se souvient qu'en janvier 1901, les socialistes se retirèrent dignement du Conseil communal pour cause de non-obtention d'une seconde vice-présidence: un épisode prémonitoire d'événements tout récents.

Alternance de difficultés et de succès malgré la continuité de l'effort, l'histoire du PSL fait partie du patrimoine culturel des militants, qui ont intérêt à lire la brochure de Jean Meylan, excellent complément à l'*Histoire du Parti socialiste vaudois 1890-1950* présentée par Pierre Jeanneret (Edition PSV, janvier 1982). Rien de plus stimulant que le rappel de faits significatifs et l'hommage rendu au courage de tous ceux qui se sont engagés pour la cause du socialisme. ■

(*) cf *Autrement* n° 100/septembre 1988, ainsi que le colloque tenu le 29.9.1989 à l'Université de Lausanne sur «Culture d'entreprise et culture nationale»

PENDULAIRES

Une bonne idée galvaudée

(pi) Il y a une semaine, des gardes féminines de police ont distribué des papillons aux pendulaires arrivant à Lausanne en voiture pour leur recommander de la laisser en périphérie et d'utiliser les transports publics. Et pour les convaincre, chacun recevait également une carte journalière valable sur le réseau TL.

On peut douter de l'efficacité de cette campagne. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour qu'un transfert massif de la voiture aux transports publics puisse s'opérer à Lausanne. Manque de places de parc en périphérie — que quelques centaines d'automobilistes sur les 20'000 pendulaires sur roues jouent le jeu, et la demande dépassera l'offre; transports publics peu fréquents et par ailleurs déjà fort occupés aux heures de pointe; tarifs élevés en cas d'utilisation en complément à la voiture. Il y a fort à parier que les quelques conducteurs qui profiteront de leur carte journalière ne pourront que constater la faiblesse du système. ■

EN BREF

Une majorité du «parlement» de la ville de Berne ayant décidé la publication du point de vue des partisans d'une initiative en plus de celui de la Municipalité dans le message adressé aux électeurs, l'exécutif a finalement renoncé à toute publication de ces avis.

Le nombre de signatures non valables sous l'initiative «pour le libre passage intégral dans le cadre de la prévoyance professionnelle» a été particulièrement élevé dans les cantons de Vaud

(valables: 3763; non valables: 1354) et de Schaffhouse (1420-1003). Cas extrême: Appenzell Rh-Int. (48-48).

Toutes les communes du canton de Zurich ayant plus de 2000 habitants peuvent introduire un Conseil communal à la place d'une assemblée communale, mais douze seulement, dont bien entendu les villes de Zurich et de Winterthur, ont jusqu'ici fait usage de ce droit. C'est ainsi que des villes comme Thalwil (16'000 habitants) et Wetzikon (17'000 habitants) appellent encore les électeurs aux urnes pour se prononcer, sans discussion préalable, sur les projets de l'exécutif local.